



MAIRIE D'EVENOS

**Procès-verbal du Conseil d'Administration du C.C.A.S.
Séance du mardi 15 septembre 2026 à 18h00**

PRÉSENTS : MONIER Blandine, DURAND-VAUDAGNA Geneviève, CHEF D'HÔTEL Evelyne, DE ANTONIO Denise, HUGONNIER Raymonde

REPRÉSENTÉS : MOURET Valérie représentée par MONIER Blandine, CABOS-DUHAMEL Cindy représentée par HUGONNIER Raymonde, GRAND Lydiane représentée par CHEF D'HÔTEL Evelyne

ABSENTS EXCUSÉS : SERTILLANGE Frédéric

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : DURAND-VAUDAGNA Geneviève.

Madame le Maire déclare la séance du Conseil d'Administration du C.C.A.S. ouverte à 18h.

Après appel nominal des membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S. d'Evenos, le quorum étant atteint, Madame le Maire déclare que le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

Madame le Maire demande à l'assemblée si des observations sont à formuler concernant le procès-verbal du conseil d'administration du 29 avril 2026.

En l'absence d'observation, le procès-verbal du conseil d'administration du 29 avril 2026 est adopté à **l'unanimité**. Le registre est signé par l'ensemble des membres présents au Conseil d'Administration du 26 avril 2026.

ORDRE DU JOUR :

1/ Acceptation de dons en faveur du C.C.A.S. d'Evenos

Madame MONIER, la présidente, rappelle aux membres du Conseil d'Administration que, selon les dispositions des articles L.123-8 et R.123-25 du Code de l'Action Sociale et des Familles, la Présidente du Centre Communal d'Action Sociale est habilitée à accepter, à titre conservatoire, des dons et legs.

La Présidente précise que :

- L'acceptation des dons et legs relève des attributions de la Présidente en sa qualité d'ordonnateur des dépenses et recettes du C.C.A.S. Il s'agit d'une acceptation à titre conservatoire.
- Les dons ne deviennent effectifs qu'après acceptation définitive par le Conseil d'Administration sous forme de délibération.
- L'encaissement des dons relève du comptable public, seul habilité à manipuler des fonds publics.
- Les dons des intéressés sont consentis à titre gratuit et ne sont grevés d'aucune condition, ni charge. Ils ne sont donc pas de nature à entraîner des dépenses supplémentaires pour le CCAS.

Il est proposé au Conseil d'Administration du CCAS d'Evenos :

Article 1 : d'accepter définitivement les dons suivants, d'un montant de 788 € en faveur du C.C.A.S. d'Evenos.

Date	Montant
27/04/2026	42,00 €
27/04/2026	42,00 €
12/05/2026	42,00 €
18/05/2026	42,00 €
18/05/2026	84,00 €
18/05/2026	42,00 €
20/05/2026	84,00 €
21/05/2026	42,00 €
27/05/2026	42,00 €
27/05/2026	42,00 €
04/06/2026	42,00 €
20/06/2026	200,00 €
29/06/2026	42,00 €

Article 2 : d'inscrire ces crédits au budget 2026 et de les imputer à l'article 756.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide d'adopter, à l'unanimité, l'exposé ci-dessus.

2/ Prise en charge de la facture de la CANTINE de Mme. R..... C.....

Madame la Présidente expose aux membres du conseil d'administration les difficultés financières rencontrées par Madame R..... ,

Considérant l'accompagnement dont Mme R..... bénéficie par Madame l'assistante sociale en charge du dossier, dont le dernier rendez-vous a eu lieu le mardi 28 juillet 2026,

Madame la Présidente propose au conseil d'administration de prendre en charge afin d'aider Mme. R..... à apurer sa dette pour partie le paiement :

- de 30 % de la facture globale de la cantine 2025 de Mme . R..... , pour un montant de **54.39 €** (cinquante-quatre euros et trente-neuf centimes), le montant total de la facture de cantine s'élevant à 181,30 €.

Le conseil d'administration précise que cette dépense sera imputée au chapitre 65 du budget 2026 du C.C.A.S.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide d'adopter, à l'unanimité, l'exposé ci-dessus.

3/Informations diverses

L'opération « Canicule » auprès des anciens a été lancée et ce, durant la totalité de la période estivale comme chaque année.

Tous nos séniors sont ravis de cette action, beaucoup de remerciements et de bienveillance à notre égard.

C'est un plaisir pour nous, chaque année, de faire cette démarche auprès d'eux.

Cette année, 50 séniors contre 38 en 2025 ont souhaité être appelés régulièrement par le service du C.C.A.S. d'Evenos.

La majorité de nos aînés ont la chance d'être entourés tant par leur famille que par leurs voisins et par les professionnels de santé.

Ces appels nous permettent de prendre de leur nouvelle, de s'assurer que tout va bien et de leur rappeler les gestes à adopter pour faire face à la canicule.

Nous les avons, également, incité à nous appeler en cas de problèmes afin de pouvoir les aider rapidement si nécessaire.

L'opération colis de Noël : Un courrier sera envoyé début octobre aux aînés d'Evenos afin de leur proposer le choix entre le traditionnel colis de Noël et le repas annuel prévu en juin 2027.

Les membres du Conseil d'Administration ont pu choisir entre les différentes propositions, le prestataire sélectionné pour la commande des coffrets 1 et 2 personnes pour Noël 2026. Le choix du colis destiné à nos aînés s'est déroulé en deux étapes rigoureuses afin de concilier qualité, attrait visuel et maîtrise du budget.

1. Une demande de devis accompagnée de l'envoi d'un spécimen de colis a été initiée auprès de 3 prestataires différents.

2. Les trois colis ont été soumis aux membres du CCAS de manière anonyme.

→ **Première phase :** Analyse minutieuse du visuel, du contenu et observation détaillée des différentes compositions proposées.

→ **Seconde phase :** Dévoilement de l'aspect financier pour croiser la qualité des produits avec les contraintes budgétaires.

Au terme de cette évaluation, c'est le prestataire **Coq France** qui a été retenu pour l'année 2026, grâce à un visuel séduisant, une composition qualitative et un tarif préférentiel. Le coffret de Noël sera remis aux aînés lors du Goûter de Noël du mardi 08 décembre 2026 dans la salle Gérôme Hugues à Sainte-Anne d'Evenos.

Les personnes ne pouvant pas se déplacer, devront retirer leurs coffrets en mairie aux heures d'ouverture habituelles.

Festivités 2026 :

- *Après-midi récréative* à Evenos le mardi 06 octobre 2026 à 14h30.
- *Octobre Rose* à Evenos le samedi 24 octobre 2026 sur la journée
- *Goûter de Noël / Distribution des coffrets de Noël* le mardi 08 décembre 2026 à 14h30.

Fin de séance : 18h20

La secrétaire de séance,
Mme Geneviève DURAND-VAUDAGNA



La Présidente du C.C.A.S.,
Mme Blandine MONIER

